

VILLE DE LA VERRIÈRE

PASS +, UNE CARTE JEUNE MULTISERVICES OFFERTE PAR LE DÉPARTEMENT



Les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont mis en place un bouquet de services à destination des jeunes scolarisés dans un établissement privé ou public. Ce dispositif est accessible dès l'entrée en 6ème jusqu'à la majorité des adolescents.

Parmi les nombreux avantages proposés, on retrouve :

- Une aide financière de 80€ (100€ pour les boursiers) pour les activités extrascolaires sport et culture
- Un ordinateur pour étudier

